

ÉCOLE DU BREUIL

ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Délibération affichée à l'École Du Breuil
et transmise au représentant de l'État

EDB 2022-26

Délibération du Conseil d'Administration de l'École du Breuil

Séance du 22 juin 2022

Objet : Contrat d'Objectifs et de moyens 2022 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1413-1 ;
Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, et notamment ses articles L 813-9 et R 813-28 ;
Vu les statuts de la régie personnalisée École Du Breuil ;
Vu le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) 2019 2021 de l'École Du Breuil

Sur proposition du Président du Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

DELIBERE

Article unique : le COM 2022 2024, figurant en annexe à la présente délibération, est approuvé.

Le Président du Conseil d'Administration


Christophe NAJDOVSKI